



58 Avenue des 3 Provinces
49 300 Cholet
Tél. : 02 41 63 08 67

Madame CHRISTIANE GARLANTEZEC
2 RUE JEAN MACE
22970 PLOUMAGOAR
02 96 40 00 21

PROCES-VERBAL DE RECEPTION DE TRAVAUX

SAV / Entretien : VIT

R.A.S.

Le client déclare que :

Equipe : Michael

- ☒ la réception est prononcée sans réserve avec effet à la date du
- ☐ la réception est prononcée avec réserves mentionnées dans l'état des réserves figurant au verso avec effet à la date du

Les garanties découlant des articles 1792, et 2270 du Code Civil commencent à courir à compter de la signature du présent procès-verbal.

La signature du procès-verbal et le règlement des travaux autorisent le client soussigné à prendre possession de l'ouvrage.

Fait à Ploumagoar le 30/08/11 en 2 exemplaires (1 pour chacune des parties)

Signature du représentant de l'entreprise :

Signature du client :

Reçu chèque(s) N° C. Agide N° 8522335

D'un montant de 110€

Fiche suivi entretien et/ou SAV

☒ VMI OU ☐ VPH

REF Client :

24714112272

2 PLS a EXPIRISC

date entretien	Technicien :	accès	prévoir	Type de filtre	Type de piles : teleco/sonde	Pièces changées / observation divers
VPH	Meca.	espace en face		K7 bleu	411	Reclue les 2e a 1e 3 eas sous enchevêtrement 13/15.
09/10/23	Ticka	Teleco		//	//	R.A.S.
30/08/24	//	//		K7 Bleu	//	R.A.S.

△ Les entretiens VPH peuvent être espacés de 12, 18 ou 24 mois maximum, selon l'état du filtre.

PS : bien remplir les feuilles de suivi de pièces Ventilairsec et Eoltec si besoin